

## **Intervention Mathias Stalder, secrétaire syndical d'Uniterre et coordinateur de l'Initiative pour la souveraineté alimentaire**

Seules les paroles prononcées font foi.

### **Le mandat constitutionnel concernant la durabilité n'est pas respecté !**

Article 104 Constitution fédérale (Agriculture)

- **Économie:** revenus faibles, plan social silencieux (1990 : 253 500 personnes travaillant activement dans l'agriculture, 2017 : 153 864), pouvoir du marché dans les secteurs en aval, répartition inéquitable de la valeur ajoutée, intensité en capital vs endettement d'environ 30 000 francs par hectare.
- **Social :** surcharge de travail (plus de 60 h par semaine + 11 h en activité accessoire), risques psychosociaux et de santé, vieillissement de la population agricole, taille croissante des exploitations.
- **Environnement :** pas un seul des objectifs environnementaux (2008) sur la biodiversité, le climat, l'air, l'eau, etc. n'est atteint !

**La loi sur l'agriculture fournit une base législative, mais elle nécessite un mandat constitutionnel plus efficace.**

### **Exemples tirés de la loi sur l'agriculture :**

#### **Art. 2 Mesures de la Confédération**

*b<sup>bis</sup>.<sup>6</sup> soutenir l'utilisation durable des ressources naturelles et promouvoir une production respectueuse des animaux et du climat.*

*4. Elle tient compte, dans le respect des principes de la souveraineté alimentaire, des besoins des consommateurs en produits du pays diversifiés, durables et de haute qualité.*

#### **Art. 5 Revenu**

*1. Les mesures prévues dans la présente loi ont pour objectif de permettre aux exploitations remplissant les critères de durabilité et de performance économique de réaliser, **en moyenne pluriannuelle, un revenu comparable à celui de la population active dans les autres secteurs économiques de la même région.***

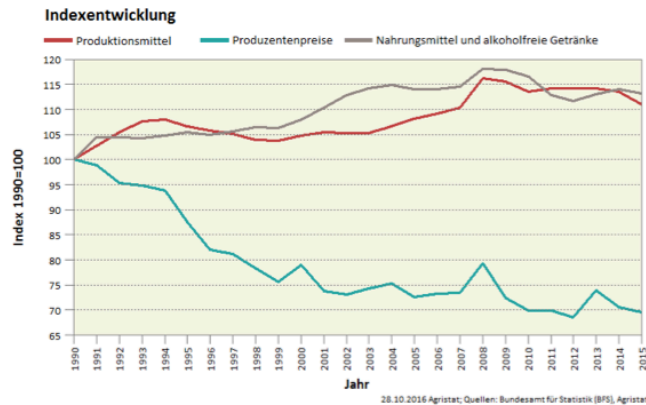
*2. Si les revenus sont très inférieurs au niveau de référence, **le Conseil fédéral prend des mesures temporaires visant à les améliorer.***

Malgré le soutien de l'État, un agriculteur en zone de plaine réalise environ 70 % du revenu d'un employé du secteur secondaire ou tertiaire, ce taux se situe à peine à 50 % pour un agriculteur en zone de montagne. Source : NZZ, 30.10.2017

Déjà à ce jour, la Confédération a l'obligation de créer des conditions-cadre qui permettent aux paysans de réaliser des recettes aussi élevées que possible sur le marché.

### **Art. 7 Principe**

*1 La Confédération fixe les conditions-cadre de la production et de l'écoulement des produits agricoles de sorte **que la production soit assurée de manière durable et peu coûteuse et que l'agriculture tire de la vente des produits des recettes aussi élevées que possible.***



Concernant les mesures d'entraide, la loi stipule l'existence d'organisations paysannes représentatives, afin d'adapter l'offre à la demande et d'obtenir la force obligatoire.

### *Art. 8 Mesures d'entraide*

*1 Les mesures d'entraide ont pour but de promouvoir la qualité des produits et les ventes ainsi que d'adapter la production et l'offre aux exigences du marché. Elles incombent aux organisations des producteurs ou des branches concernées (organisations).*

*1bis Les interprofessions peuvent élaborer des contrats-types.<sup>17</sup>*

*2 Par interprofession, on entend une organisation fondée par des producteurs d'un produit ou d'un groupe de produits et par des transformateurs ainsi que, le cas échéant, par des commerçants.*

Les producteurs de lait suisse ont cruellement besoin d'une organisation qui donne une voix à chacun de ses membres. Une organisation qui ne permet pas aux acheteurs de lait de représenter les intérêts des producteurs. Et, comme stipulé par la loi, il est nécessaire d'avoir des contrats-types qui contiennent des dispositions sur la quantité, la qualité, le prix et les modalités de paiement pour une année (art. 37 LAgr)

Aujourd'hui, aucun de ces articles de loi n'est appliqué. Par conséquent, la Suisse perd 3 fermes par jour. Il est important de fixer ces exigences dans la Constitution pour leur donner plus de poids.

## **Pierre-André Tombez, Président de l'Alliance pour la souveraineté alimentaire**

Ce 23 septembre, nous voterons sur deux initiatives :

Celle « Pour la souveraineté alimentaire. L'agriculture nous concerne toutes et tous » d'Uniterre et de l'Alliance<sup>1</sup> et, celle des Verts « Pour des aliments équitables ». Je présente ici le contexte et le contenu de l'initiative pour la souveraineté.

### **Petit historique de la souveraineté alimentaire**

La souveraineté alimentaire est un concept qui a été développé par La Via Campesina, mouvement international qui rassemble quelque 200 millions de paysannes et de paysans, de petits et de moyens producteurs, de sans terre, de femmes et de jeunes du monde rural, d'indigènes, de migrants et de travailleurs agricoles... La Via Campesina regroupe 164 organisations locales et nationales dans 73 pays d'Afrique, d'Asie, d'Europe et des Amériques. C'est un mouvement autonome, pluraliste et multiculturel, politique de par sa demande de justice sociale mais sans aucune affiliation politique, économique ou autre.

### **Définition de la souveraineté alimentaire**

La souveraineté alimentaire est le droit des peuples à une alimentation saine et culturellement appropriée produite avec des méthodes durables, et leur droit de définir leurs propres systèmes agricoles et alimentaires. Elle promeut un modèle de production durable et à petite échelle qui bénéficie aux communautés et à leur environnement. La souveraineté alimentaire donne la priorité à la production et consommation d'aliments au niveau local. Elle reconnaît le droit des pays à protéger leurs producteurs locaux des importations bon marché.

### **Présentation de l'initiative pour la souveraineté alimentaire**

Cette initiative se base donc sur la définition de la souveraineté alimentaire telle que définie plus haut. En voici, ci-dessous les points principaux :

- **Pour la santé, la nature et le climat!**

Pour garantir une alimentation diversifiée et un système agricole résilient, le maintien de fermes en nombre et de toutes tailles doit fournir une large gamme de produits, selon des modes de production variés. Les équilibres doivent être conservés tant dans nos systèmes agricoles que dans nos assiettes. Moins de viande mais plus locale, issue d'un élevage respectueux des animaux, nourris avec de l'herbe ou des fourrages locaux. Moins de transports inutiles et de gaspillage alimentaire et plus de produits frais.

- **Oui à l'agro-biodiversité !**

Aujourd'hui, quelques entreprises globales dominant le système alimentaire avec pour objectif le prix le plus bas, au risque de sacrifier le tissu socio-économique et l'environnement. L'accès aux ressources (terre, eau,

---

<sup>1</sup> L'association paysanne Uniterre a lancé, avec 70 autres organisations suisses, l'initiative « Pour la souveraineté alimentaire. L'agriculture nous concerne toutes et tous ».

Uniterre est membre du mouvement international *La Via Campesina* qui s'engage pour une agriculture paysanne, tournée vers les besoins des populations.

L'Alliance pour la souveraineté alimentaire est l'organisation faîtière de l'initiative.

semences et biodiversité) est la base d'une agriculture paysanne qui produit une alimentation socialement juste, écologique et durable: naturellement sans OGM !

- **Pour que l'équité soit la règle et non l'exception!**

Trois fermes et six places de travail agricoles disparaissent chaque jour en Suisse ; en 30 ans, ce sont 35'000 fermes et 100'000 places de travail. Les prix des produits agricoles ont dégringolé, alors que les prix à la consommation ont augmenté. La transparence dans la formation des prix, des marges et dans la gestion des quantités produites est vitale. Elle permet d'obtenir des prix rémunérateurs pour les paysan·ne·s, des conditions de travail justes et harmonisées pour les salarié·e·s agricoles et des prix accessibles à la consommation.

- **Oui à un tissu social et économique renforcé**

Paysannerie, artisanat, commerce et consommation de proximité font vivre l'espace rural. Les structures locales de production, de transformation, de stockage et de distribution sont encouragées, favorisant une économie circulaire. La traçabilité des produits est garantie tout en créant des places de travail. Un gage d'avenir pour les jeunes générations.

- **Pour la collaboration globale plutôt que la compétition**

Les changements climatiques, l'augmentation du prix du pétrole, la spéculation sur les aliments et les crises politiques affecteront de manière croissante le marché global. La souveraineté alimentaire contribue à la réduction de la dépendance aux marchés internationaux en valorisant l'agriculture locale, au Nord comme au Sud. Ce qui ne peut pas être produit sur place est importé dans le respect de critères sociaux et environnementaux. Les surplus exportés ne doivent pas nuire aux marchés agricoles d'autres régions.

### **En résumé**

1. On veut plus de marché mais un vrai marché qui répond aux demandes des consommatrices et consommateurs (et non aux stratégies commerciales de la grande distribution)
2. On ne veut plus d'agriculture planifiée comme actuellement avec 2.3% des exploitations qui sont forcées à mettre la clé sous le paillason.
3. On veut recréer des places de travail et des investissements dans des endroits décentralisés
4. On ne veut pas fermer les frontières mais les gérer plus intelligemment que maintenant ( on importera toujours des bananes !)
5. on veut augmenter l'offre avec des milliers de spécialités régionales et des manières de faire différentes d'une ferme à l'autre, des magasins régionaux, des collaborations avec les boulangeries et boucheries artisanales et les restaurants.
6. On veut la transparence sur toute la chaîne de la fourche à la fourchette, on veut que les marges de la grande distribution soient déclarées et connues. Ces marges sont les plus d'Europe et ont une incidence déterminante sur les prix aux consommateurs. On pense que c'est un facteur du tourisme d'achat. D'autre part, la grande distribution est « le plus grand touriste d'achat » de Suisse. Elle implante des unités de productions dans des pays européens pour les importer en Suisse.
7. On veut que l'agriculture coûte moins cher qu'actuellement, on va gérer

l'offre et on n'aura plus besoin d'aller chercher de l'argent pour exporter les surplus !

## **En finir avec les surplus de lait !**

### **Werner Locher, membre du comité BIG-M**

Sur le marché laitier de la Suisse, les rapports de force sont inégaux : d'un côté, il y a environ 20 000 producteurs, de l'autre, 4 laiteries industrielles. Ces dernières dictent les prix. L'exemple le plus récent est la décision de l'IP Lait du 22 août : face à la plus grande sécheresse depuis un siècle qui engendre des coûts de fourrages plus importants, les producteurs ont demandé une augmentation significative des prix indicatifs. Demande rejetée par les acheteurs.

L'interprofession accepte donc la disparition de la production laitière dans les régions fortement touchées par le manque d'eau comme un « assainissement du marché ». Le « baromètre » des prix laitiers du plus grand marchand de lait, MOOH, donne également à réfléchir :

- septembre : 61 centimes
- octobre : 60 centimes
- novembre : 57 centimes
- décembre : 56 centimes

L'IP Lait ignore aussi l'application de l'article 37 de la loi sur l'agriculture, selon lequel chaque producteur devrait disposer d'un contrat d'achat de son lait, fixant la quantité et le prix pour une année. Toutefois, des milliers de producteurs laitiers n'ont toujours pas de contrat ! Il n'y a aucune garantie, ils sont tenus de produire autant qu'ils veulent et qu'ils peuvent. Les surplus en sont une conséquence logique. On sait bien que ces surplus sont transformés en beurre et bradés sur le marché mondial grâce aux taxes supplémentaires que les paysans doivent payer. Ou alors, ils sont transformés en fromages à pâte mi-dure et éliminés en Italie à des prix ridicules :

- mai 2016 : 184 t à 2.10 fr./kg
  - mai 2017 : 102 t à 2.70 fr./kg
  - mai 2018 : 192 t à 2.60 fr./kg
- (statistique douanière).

Depuis des années, nous avons la preuve que nos lois ne suffisent pas pour empêcher ces absurdités. Voici pourquoi nous avons besoin de l'initiative pour la souveraineté alimentaire !

Nous repoussons toute accusation de souhaiter un retour de la gestion étatique des quantités. C'est absurde. À l'époque, le contingentement a empêché une augmentation continue de la quantité de lait produit. Son objectif n'était pas d'adapter l'offre à la demande. Nous savons tous pertinemment qu'il y avait toujours des surplus qu'il fallait utiliser l'argent des contribuables pour vendre ces surplus à l'étranger (Union suisse du commerce de fromage). Si, à l'époque, on avait eu la possibilité d'adapter la quantité produite à la demande, des centaines de millions de francs auraient pu être économisés. Toutefois, cette gestion n'est pas le rôle de l'État.

Notre initiative prévoit une adaptation continue de l'offre à la demande. Cela requiert l'existence d'une centrale de monitoring qui recueille et analyse les chiffres de vente. Les stocks de beurre et de poudre de lait peuvent servir comme

une sorte de thermomètre. Si les stocks diminuent, on commande plus de lait aux paysans. Si les stocks risquent de déborder, la quantité totale est réduite de 1 à 2 %. La mise en œuvre de ce système n'a pas besoin d'être inventée, des modèles efficaces existent par exemple en Norvège et au Canada. Dans les deux pays, la responsabilité des quantités produites est assumée par les producteurs de lait. Avec succès. Le rôle de l'État consiste uniquement en la déclaration de la force obligatoire, afin d'empêcher des contournements.

Que voulons-nous, en Suisse ? Il faut en parler sans tergiverser : des exploitations laitières qui importent le fourrage pour nourrir quelques centaines de vaches et exportent le lisier ? Ou des circuits fermés ? Cette question doit être décidée par la société. Notre initiative offre l'occasion aux citoyens et citoyennes de participer à la prise de décision.

---

## **Celui qui souhaite conserver une agriculture locale se doit aussi de la protéger.**

Ulrike Minkner, vice-présidente d'Alliance pour la souveraineté alimentaire

L'initiative pour la souveraineté alimentaire ne demande pas plus d'intervention étatique, mais des mesures qui régulent **non seulement les quantités**, mais également **la qualité** des denrées alimentaires.

### **Mettons en place les conditions-cadres adéquates**

Aujourd'hui déjà, la Suisse protège son marché indigène et régule les quantités importées. Le Conseil fédéral pousse à davantage de libéralisation et d'accords de libre-échange. Nous demandons ainsi **le maintien d'une protection douanière différenciée** qui pourrait aller jusqu'à l'interdiction (article 18 de la loi sur l'agriculture) de l'importation de certains produits qui ne remplissent pas nos standards (par exemple la viande aux hormones ou les OGM). L'historien de l'économie Tobias Straumann estime: „les barrières douanières ne sont pas une exception, mais la règle au niveau mondial. Donc il faut s'y tenir. Si nous souhaitons développer une agriculture qui soit véritablement durable, il faut rassembler des aspects écologiques, sociaux et économiques comme le fait l'initiative pour la souveraineté alimentaire. **Nous donnons ainsi un signal clair en vue de la discussion sur la politique agricole PA 22+ qui débutera cet automne**”.

**L'initiative demande de „pouvoir lutter à armes égales”**. L'avenir nous amènera encore d'autres initiatives agricoles puisque bénéficier d'une alimentation saine est devenu une préoccupation importante au sein de la population suisse. Les prochaines initiatives („Pour une eau potable propre”, „Pour une Suisse libre de pesticides”, „Une Suisse sans élevage intensif”) demande des standards élevés pour la production de denrées alimentaires en Suisse. Si celles-ci devaient être acceptées, les paysannes et paysans suisses auraient au moins l'atout en main de la „souveraineté alimentaire” : les denrées alimentaires importées devraient correspondre à ces standards élevés ou être soumis à une taxe. Cela sera déterminant pour le maintien d'une agriculture en Suisse.

En principe, notre Suisse officielle est en faveur d'une agriculture paysanne locale.

- **La Suisse a signé le rapport mondial sur l'agriculture**

*Qui démontre clairement que c'est l'agriculture paysanne qui nourrit la planète.*

- **La Suisse s'est engagée à mettre en œuvre les objectifs de développement durable dans l'Agenda 2030 avec 17 objectifs**  
*Ceux-ci contiennent notamment: Mettre un terme à la faim, atteindre la sécurité alimentaire et une meilleure nutrition et promouvoir une agriculture durable.*
- **En 2014, la Suisse a célébré l'année internationale de l'agriculture familiale (avec la participation de la Confédération):**  
*Voici les prestations listées:  
Grâce aux exploitations paysannes familiales la valeur ajoutée de la production alimentaire ainsi que la compétence décisionnelle en agriculture restent en main de la population rurale. Les exploitations familiales contribuent à la création et au maintien d'emplois dans les zones rurales, car les secteurs en amont et en aval dépendent de leurs activités.*
- **La Suisse soutient et s'engage dans le processus pour une Déclaration de l'ONU pour les droits des paysannes et paysans et autres personnes travaillant en zone rurale.**
- **La Suisse s'implique dans les processus de la FAO et la FAO a intégré le concept de souveraineté alimentaire de La Via Campesina dans son travail et a signé un contrat de partenariat avec La Via Campesina sur ce thème.**

La Suisse est donc d'accord avec les objectifs internationaux, ce qui lui permet de bénéficier d'une bonne image dans le contexte international. Mais ces objectifs doivent maintenant être appliqués au niveau national. L'initiative pour la souveraineté alimentaire fait référence à ces objectifs.

Liens sur les accords évoqués plus haut :

<https://www.eda.admin.ch/agenda2030/fr/home/agenda-2030/die-17-ziele-fuer-eine-nachhaltige-entwicklung.html>

<https://www.swissaid.ch/de/Bundesaemter%20begruessen%20Weltagrarbericht>

<http://www.fao.org/family-farming/detail/en/c/1033177/>

<http://www.fao.org/partnerships/container/news-article/fr/c/263734/>

<https://www.blw.admin.ch/blw/fr/home/international/institutionen/fao-und-andere-un-organisationen/fao.html>

<https://www.swissinfo.ch/fre/le-parlement-ratifie-l-accord-de-paris/43239906>

## **Un commerce équitable plutôt que libre !**

*Seules les paroles prononcées font foi*

**Fabian Molina, Conseiller national PS/ZH, membre du comité d'initiative**

Si on se réfère aux contre-offensives de ces derniers jours concernant l'initiative pour souveraineté alimentaire, on pourrait croire que nous allons voter, le 23 septembre, sur le verrouillage économique de la Suisse. On se perd en palabres sur la fin du commerce extérieur et même la fin des accords bilatéraux.

C'est une absurdité absolue, qui ne s'appuie sur aucun fait. La plupart des exigences de l'initiative font aujourd'hui déjà partie de la politique agricole en place. Par exemple, le devoir de déclaration, la suppression des subventions à l'exportation, la promotion d'organisations de sélection de semences et autres ainsi que la promotion des ventes.

Il en est de même avec la protection douanière ! A l'alinéa 7 de l'initiative, il est seulement exigé, le maintien de clauses qui existent déjà et qui ont fait leurs preuves: Un système douanier avec des contingents. Rien n'y est spécifié quant à la hauteur des droits de douane. Voire même: Ils peuvent être abaissés à tout moment conformément à l'accord sur l'agriculture avec l'UE. Pour les produits qui répondent aux normes suisses, les droits de douane devraient même être supprimés. Cela pas seulement conformément à l'accord sur l'agriculture, mais aussi conformément à l'accord de l'OMC de 1994.

Et pour ce qui est l'alinéa 8 de l'initiative qui propose de privilégier l'importation de produits qui répondent aux normes sociales et environnementales suisses, il existe une étude détaillée de l'université de Berne<sup>2</sup> qui arrive à la conclusion que la mise en place de ce principe est possible sans problèmes de compatibilité avec les accords de l'OMC.

Avec la vue générale sur l'agriculture, entre temps repoussée par le parlement, le Conseil fédéral a esquissé sa future politique agricole. Et ainsi, il a démontré qu'il mettait la priorité sur le libre-échange. Cela a provoqué un large débat public sur les conséquences que cela aurait pour l'agriculture suisse.

Un nouvel accord de libre-échange avec les Etats du Mercosur - ou avec les USA comme évoqué récemment - mettrait les paysannes et les paysans en concurrence directe avec d'immenses entreprises agricoles industrialisées face auxquelles ils ne peuvent rivaliser. La qualité des aliments que l'on trouvera dans nos assiettes diminuera. La viande aux hormones ou les OGM seront autorisés. Davantage d'aliments seront transportés sur de longues distances et les conséquences sociales pour les paysannes et paysans dans les pays producteurs seront encore plus lourdes, car ils n'auront d'autres choix que d'orienter leur production pour l'exportation. Et qui va en profiter ? Certains consortiums de l'agro-alimentaire au nord et les riches propriétaires terriens au sud. La Suisse n'en tirera que peu de bénéfices.

En résumant cela signifie : l'initiative pour la souveraineté alimentaire ne compromet aucun accord de libre-échange existant en Suisse. Mais elle définit, dans la constitution, des principes utiles à de futurs accords et permettant de maintenir une production d'aliments sains, écologiques et éthiques pour le bien des paysan.ne.s et des consommatrices et consommateurs.

---

<sup>2</sup> Bürgi Bonanomi, Elisabeth: Nachhaltige Agrarimporte in die Schweiz, Bern 2016